

MINUTES OF PROCEEDINGS
ORDRE DE REFERENCE

Friday, May 28, 1971.

Ordered,—That the petitions of Canadian Pacific Railway Company and of Royal Victoria Hospital, filed after the time limit under Standing Order 90, be referred to the Standing Committee on Miscellaneous Private Bills and Standing Orders together with the Fourth Report of the Clerk of Petitions thereon presented to the House on Friday, May 28, 1971, for any recommendations the Committee deems advisable.

ATTEST

Le Greffier de la Chambre des communes

ALISTAIR FRASER

The Clerk of the House of Commons

ORDRE DE RENVOI

Le vendredi 28 mai 1971

Il est ordonné—Que les pétitions de Canadian Pacific Railway Company et de l'Hôpital Royal Victoria, déposées après le délai spécifié à l'article 90 du Règlement, soient déferées au comité permanent des bills privés en général et du Règlement, avec le quatrième rapport du greffier des pétitions présenté à la Chambre le vendredi 28 mai 1971, afin que le comité soit en mesure de faire les recommandations qu'il jugera à propos.

ATTESTÉ

THIRD REPORT

The Committee has considered the petition of the Royal Victoria Hospital filed after the time limit under Standing Order 90, together with the Fourth Report of the Clerk of Petitions, and has recommended that the petition be referred to the Standing Committee on Miscellaneous Private Bills and Standing Orders together with the Fourth Report of the Clerk of Petitions thereon presented to the House on Friday, May 28, 1971, for any recommendations the Committee deems advisable.

The petition referred to above, together with the Fourth Report of the Clerk of Petitions, is retained herewith.

A copy of the relevant minutes of Proceedings and Evidence (Annex No. 2) is tabled.

TROISIÈME RAPPORT

Le Comité a étudié la pétition de l'Hôpital Royal Victoria déposée après le délai spécifié à l'article 90 du Règlement, ainsi que le quatrième rapport du greffier des pétitions présenté à la Chambre le vendredi 28 mai 1971, et recommande que la pétition soit renvoyée au comité permanent des bills privés en général et du Règlement, avec le quatrième rapport du greffier des pétitions présenté à la Chambre le vendredi 28 mai 1971, afin que le comité soit en mesure de faire les recommandations qu'il jugera à propos.

La pétition susmentionnée et le quatrième rapport du greffier des pétitions sont renvoyés avec le présent rapport.

Un exemplaire des procès-verbaux et témoignages pertinents (Annexe n° 2) est déposé.

VICTOR FORGET
Greffier